

# Conseil Municipal

Le lundi 3 mai 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents :** Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BILLON Patrice, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

**Absente excusée :** Mme MARTINAT Isabelle ayant délégué pouvoir à M. BOUARD Denis.

**Secrétaire de séance :** M. GRIMAUT Romain.

**PRESENTATION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LOUIS JOUANNIN :** Le Président et la Directrice de la résidence autonomie Louis Jouannin ont présenté cette structure d'accueil des séniors à partir de 60 ans en développant les enjeux à venir avec des chiffres qui laisse présager une population de plus en plus vieillissante. Le développement de missions axées sur la prévention et le maintien d'autonomie comprenant de multiples animation est largement envisagé. Les tarifs d'accueil sont attractifs et l'ouverture des logements à l'accueil temporaire, aux étudiants ou stagiaires est déjà opérationnelle. Une restauration moderne et riche est proposée aux résidents. Les représentants de cette résidence déplorent toutefois une stagnation du nombre de logements occupés qui est en dessous du seuil rentable. La modernisation de cet établissement est envisagée avec le remplacement, dans plusieurs logements, des baignoires par des douches.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

**CONVENTION DE TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA C.C.T.H.B. ET PRESTATIONS DE SERVICE :** le Maire expose au Conseil Municipal que suite au transfert des compétences eau et assainissement collectif à la Communauté de Communes terres du Haut Berry depuis le 1<sup>er</sup> janvier, il convient d'établir une convention entre les deux parties prévoyant les divers travaux et études projetés par la Commune et qui seront réalisés par l'intercommunalité, la reprise des emprunts contractés sur ces deux services ainsi que celle des différents contrats en cours. Les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement collectif fixés par le Conseil Municipal (délibération du 2 novembre 2020) resteront applicables pour cette année 2021 à savoir : eau part fixe : 10,55 € TTC m<sup>3</sup> consommé : 0,60 € TTC et assainissement part fixe : 17,60 € TTC et m<sup>3</sup> consommé : 1,08 € TTC. Les excédents budgétaires (délibération du 12 avril 2021) seront versés en deux parties, juin pour 50 % et octobre pour le reste. Le Conseil Municipal accepte cette proposition de convention et autorise le Maire à signer les documents utiles.

**MENETOU-SALON « RECOLTES 2035 » (REVITALISATION DU CENTRE BOURG) :** l'adjoint au maire chargé du développement économique informe l'assemblée des avis reçus lors de la réunion du groupe de travail réuni le 7 avril. Plusieurs projets ont été envisagés pour dynamiser notre commune et seront étudiés lors d'une prochaine réunion.

**FERMETURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE ET OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE :** le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de créer un poste d'adjoint technique territorial à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour le recrutement d'un agent. Les missions de ce poste seront fixées rapidement mais le recrutement d'un agent chargé de l'entretien de divers locaux communaux, de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne sera envisagé. Par la suite, un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe sera supprimé après avis du Comité du Centre de Gestion du Cher.

**TRANSPORT SCOLAIRE** : le Maire indique au Conseil Municipal qu'il serait utile de prévoir un nouveau mode de transport scolaire (pour les enfants de l'école primaire et maternelle chaque jour à 16 h après la classe) à compter de la prochaine rentrée de septembre. Un partenariat avec la Résidence Autonomie Louis Jouannin pourrait être envisagé pour l'utilisation du minibus par un employé communal. Les modalités de ce partenariat seront définies ultérieurement après concertation des deux parties.

**COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée que l'Ecole a repris sans problème majeur avec le protocole édicté par le ministère de l'Education Nationale. Une nouvelle cuve d'eau, repeinte par un agent municipal, est en place au jardin participatif. Par ailleurs, il a été sensibilisé au fait que deux jeunes habitant la commune ont émis le souhait de nettoyer le lavoir de Fontbertrange. Le Conseil Municipal salue cette initiative. Une méthodologie de ces travaux sera mise en place avec l'aide du Conseil Municipal des Jeunes.

L'adjointe chargée de la communication et des associations informe l'assemblée que la société chargée de l'édition du plan guide de la Commune connaît des difficultés pour recueillir le soutien financier des artisans et commerçants, à cause de la crise sanitaire que nous traversons actuellement. Il semblerait que la dernière Newsletter de la Commune n'ait pas été reçue par tous les abonnés le mois dernier.

Comme l'an passé, la cérémonie du 8 mai sera réduite à un dépôt de fleurs par le Maire au Monument aux Morts (retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune) Tous les habitants seront invités à observer une minute de silence à 11 h 15 depuis leur domicile. Le pavoisement des habitations est vivement encouragé.

Une réunion pour la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde sera prévue très prochainement et une liste de personnes susceptibles d'y collaborer est provisoirement établie.

L'adjoint chargé du développement économique présente à l'Assemblée un projet de 3 parcours de randonnées sur le territoire communal. Ces circuits seront validés avant cet été.

L'adjointe chargée de l'environnement et des espaces verts indique que suite à la réunion de la commission municipale du même nom des plantations seront prévues à l'automne prochain dans le cadre de l'opération « Plantons le Décor » initiée par le P.E.T.R. Centre Cher. Le projet de fleurissement des abords de l'Étang de Farges est abordé également.

L'adjointe chargée des finances informe le Conseil Municipal que la subvention espérée pour la construction du cabinet médical vient d'être allouée. Ces travaux vont donc débuter très prochainement. La société I.C.A. de Saint Martin d'Auxigny a été désignée (suite à un appel de candidatures) maître d'œuvre pour la prévision d'un marché à bons de commandes sur quatre années pour les divers travaux de voirie.

#### **AFFAIRES DIVERSES** :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention exceptionnelle de 4 500 € à l'association assurant la gestion de la résidence Autonomie Louis Jouannin.

Suite à la réunion de la commission municipale chargée du PLUi qui s'est tenue le 28 avril, un inventaire des bâtiments susceptibles de changer de destination en dehors du contour urbain a été établi. Celui des bâtiments et du patrimoine remarquable avec les éléments naturels et paysagers à protéger a été répertorié ainsi que celui des parcelles à réserver dans le cadre de projets futurs.

Une réunion publique sera prévue en présentiel à Menetou-Salon le 10 mai prochain à 18 h 30 au Centre d'Accueil, ou en webinaire, pour prendre connaissance des orientations du futur PLUi et au cours de laquelle chacun pourra évoquer ses besoins.

La tenue des 2 bureaux de vote dédoublés pour les élections Départementales et Régionales les 20 et 27 juin prochains est évoquée (vaccination des assesseurs).

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 30*